

# Appel « Notre droit à la santé nous appartient »

Affirmé par la Déclaration universelle des droits de l'Homme (article 25), le Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (art. 12), la Convention relative aux droits de l'enfant (art. 24 notamment), le droit à la santé constitue un droit fondamental.

L'hôpital public permet que ce droit soit effectif pour tous et partout.

Il est particulièrement garant d'une égalité sanitaire, sociale et territoriale pour les plus faibles, les plus démunis qui sont de plus en plus nombreux.

L'hôpital public est en danger.

Rationalisation du fonctionnement des grands équipements, recours au secteur privé, réduction des effectifs hospitaliers et mise en cause des missions de service public... Les politiques menées en matière de santé ont pour objet de réduire la fonction soignante aux seuls impératifs comptables.

La loi « Hôpital, patients, santé et territoires » aggrave la situation.

La pensée marchande dont se prévaut cette loi réduit la qualité au quantitatif, le malade au tarif de sa maladie.

En Corse, cette politique se traduit par un risque de démantèlement à court terme de l'hôpital public.

- A Bastia, l'Etat ne paie pas ses dettes et met en difficulté l'hôpital de Falconaja qui connaît pourtant une augmentation de son activité
- A Ajaccio, à La Miséricorde, le contrat de retour à l'équilibre financier est prétexte à des dizaines de suppressions d'emplois, à un véritable bradage du plateau technique au profit du secteur privé, la construction d'un hôpital neuf est sans cesse repoussée, confinant les malades dans des locaux de plus en plus vétustes et à des menaces sur les services d'urgence de Corse-du-sud
- A Bonifacio, une nouvelle structure a été construite mais sa pérennité n'est pas garantie, faute de l'absence d'un véritable audit concernant la santé publique dans l'extrême-sud
- Et en Corse, comme sur le continent, le système de financement des hôpitaux publics, « à l'activité », porte atteinte aux moyens et aux acquis soignants

Nous, signataires, lançons un cri d'alarme.

La mobilisation des personnels hospitaliers ne sera pas suffisante pour sauver l'hôpital public.

Il faut que les citoyennes et les citoyens s'en mêlent car au travers des coups portés contre l'hôpital public, c'est le droit à la santé pour tous, partout et pour les générations à venir, qui est atteint.

Nous demandons une définition exacte de la mission du service public hospitalier en Corse centrée sur le « prendre soin » avec :

- La mise en adéquation des budgets de l'hôpital public par un financement qui ne relève pas de la simple tarification à l'activité – le remboursement des sommes dues par l'Etat – l'allocation de budgets conformes au bon fonctionnement des hôpitaux publics en leur état actuel – l'arrêt des suppressions d'emplois
- Un véritable diagnostic des besoins de la population (tenir compte en outre de la topographie spécifique de l'île) en termes de santé et d'accès aux soins sur la base d'un dialogue social impliquant les représentants du monde médical et paramédical, les usagers, les associations venant en aide aux plus démunis, les syndicats des agents hospitaliers de l'hôpital public et les élus locaux
- La définition d'un plan de développement de l'hôpital public correspondant à ces besoins sanitaires, sociaux et territoriaux (capacité de gérer nous-même la majorité des problèmes médicaux en tenant compte des fluctuations saisonnières de population)

A l'appel de :

Jean Louis BORDONADO, médecin hospitalier ; Jean Charles ORSUCCI, maire de Bonifacio ; Andrée PARIGI, présidente de l'association A Salvia représentant les usagers au conseil d'administration de l'hôpital de Falconaja ; François PERNIN, chef du service d'urologie du centre hospitalier Notre-Dame de la Miséricorde ; Dominique RENUCCI, présidente de la section d'Ajaccio de la Ligue des Droits de l'Homme ; Georgette SIMEONI, présidente de l'UDAF de Haute-Corse représentant les usagers au conseil d'administration de l'hôpital de Falconaja.

Soutenus par : **LA CHARTE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CORSE** (29 associations et syndicats)

ABCDE – APEP de Haute Corse – Association Euro-Méditerranéenne – Association Le Poulpe – Associu corsu Per vive – Associu Scopre – CFTC - CFDT Corsica – Corte 96 – Diritti Paisana – FDSEA Haute Corse – Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGRFP) - Le Garde – Ligue des Droits de l'Homme – Mutuelle de la Fonction Publique – Ordre des avocats du Barreau Ajaccio – Per a pace – Rassemblement des musulmans de Corse – Secours populaire Français – SNEP-FSU – Sindicatu di Travagliadori Corsi – SNJ France 3 Corse – Tavagna Club – U Svegliyu Calvese – Union des Marocains de la Corse-du-sud – Union régionale des foyers ruraux – UNSA Corse – Via Campagnola

Soutenus par : **LA C.G.T. CORSE DU SUD**